

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2017

Etaient présents :

Laurent Torgue, Danielle Sérillon, Pierre-Yves Boudin, Monique Lépine, Jean-Pierre Moras, Marie-Christine Sellier, Nicole Besson, Liliane Fernandez, Alex Ageron Céline Dugua, Frédéric Boissonnet

Absents ayant donné pouvoir : Barbara Gagne à Monique Lépine – Marie-Christine Sellier à Liliane Fernandez

Absents excusés : Anthony Vallet, Stéphane Stintzy

Secrétaire de séance : M.REY.

Monsieur le maire soumet le compte rendu de la réunion précédente à l'approbation du conseil municipal, il est adopté à l'unanimité. Une délibération concernant le cimetière est rajoutée à l'ordre du jour

1/ BUDGET PRINCIPAL

DM 2 : augmentation de crédits

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTE	
Cpt 6413	6 510.00	Cpt 6419	3 390.00
Cpt 65541	1 080.00	Cpt 7062	2 500.00
		Cpt 70841	1 700.00
TOTAL	7 590.00	TOTAL	7 590.00

2/ ASSAINISSEMENT

A/AUGMENTATION DE LA TAXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire propose à l'assemblée l'augmentation de la redevance assainissement pour l'année 2017.

Monsieur le maire rappelle que cette redevance est appliquée à chaque mètre cube d'eau consommée et qu'elle contribue à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget annexe assainissement.

Monsieur le maire rappelle que le montant de la redevance à ce jour est de 0.90 euros par m³ (délibération du 21/09/2016) et propose de la porter à 1 €

Le conseil municipal

- Vu la délibération D/2016/38 du 21 septembre 2016
- Vu le budget annexe assainissement

Après avoir délibéré à l'unanimité :

FIXE le montant de la redevance assainissement à compter du 1er janvier **2018 à 1 euro par m³**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 septembre 2017

B/ POINT SUR LE PROJET STEP

Monsieur le maire explique à l'assemblée que l'appel d'offres concernant une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la future STEP intercommunale de Serrières / Limony a été lancé le 19 août dernier. 4 cabinets ont été consultés. La réception des offres a été fixée au 2 octobre 12 h 00.

L'ouverture des plis par la CAO est prévue le 10 octobre prochain.

Les compromis de vente seront régularisés prochainement par Maître RICHAUD notaire à VIENNE .

L'étude de la mise à jour du schéma directeur, confiée au cabinet « Réalités environnement » par délibération du conseil municipal du 7 août 2017, est en cours.

L'étude « Faune Flore », confiée au cabinet EODD de Villeurbanne, devrait bientôt se terminer

3/ TRAVAUX /VOIRIE

• **dégâts d'orages :**

Suite aux orages du 22 juillet et l'état des lieux effectué avec l'entreprise Badin de Limony. Des points noirs ont été identifiés et seront traités en priorité :

- les chemins de la madone, des trouillards, des grandes bruyères, au niveau de la cabane des chasseurs
- rue des osches au niveau des bâtiments des sauveteurs
- au sud de Serrières, (nettoyage des fossés, puits perdus et avaloirs) ces travaux dépendent de la direction des routes ; les représentants ont été reçus en mairie le 22 septembre dernier , ils doivent s'en occuper rapidement de même qu'au niveau de la maison « Allouat » quai Jules Roche (reprofilage du tapis)

• **Musée des Mariniers :**

Des travaux de remise aux normes électriques au Musée des Mariniers ont été réalisés par l'entreprise Volozan d'ANDANCE pour la somme de 1944 € .

Le problème de déclenchement intempestif de l'alarme du musée a été résolu. L'entreprise Vatis de Limony est intervenue.

• **Base de loisirs**

Les Sanitaires sont terminés, reste à exécuter la peinture extérieure

• **Platanes**

La taille des platanes a été confiée à l'entreprise Bruc de Vinzieux pour 3 ans. Le coût a été négocié au même prix que l'année dernière soit 90 € ht par platane. Pour infos l'élagage avenue de la gare a été effectué.

• **travaux divers**

Prochainement les employés procéderont au marquage au sol des passages piétons et parkings Les travaux sur la voûte de l'église ainsi que la création de toilettes aux jardins d'enfants ont été reportés en 2018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 septembre 2017

• **Fibre**

Monsieur le maire rappelle le déploiement de la fibre pour tous initié par le syndicat mixte créée en 2007 ADN (Ardèche Drome Numérique) et dont la mission est de garantir l'accès au numérique à l'ensemble des foyers ardéchois et drômois.

Pour cela il est nécessaire de prévoir l'installation des locaux techniques 3 options d'implantation ont été proposées à la commune lors de la réunion du 19 septembre dernier. Des études de faisabilités permettront de définir le site qui sera retenu.

4 / PLUIH

PLUIH (Plan Local D'urbanisme Intercommunal et Habitat)

Monsieur le maire explique que la dernière réunion du 13 septembre avait pour objet : le partage de connaissance des dynamiques du territoire, la construction du projet de territoire et la validation de la proposition d'armature urbaine.

Ceci dans le cadre de l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et développement durable)

5/ AFFAIRES SCOLAIRES /PETITE ENFANCE

ECOLE PUBLIQUE :

- Demande de crédits pour le maitre E

Monsieur le maire informe l'assemblée du courrier de monsieur Antonio Avelas nommé sur le poste de **maitre E** de l'école de Malleval et qui est chargé dans le cadre du réseau RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) d'apporter de l'aide auprès des élèves en difficulté scolaire.

A ce titre il intervient auprès d'élèves de l'école publique de Serrières et sollicite une participation financière de 50 € pour lui permettre l'achat de matériel pédagogique

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré à l'unanimité Le conseil municipal **DECIDE** d'allouer la somme de **50 euros** au maitre E.

- Rentrée scolaire :

Monique Lépine rappelle que depuis la rentrée de septembre les TAP ont été supprimés ainsi la semaine à 4 jours a été remise en place apparemment à la satisfaction de tous.

Monsieur le maire rappelle également que les emplois du temps du personnel de l'Ecole ont dû être revus. Notamment un emploi de non titulaire, les heures consacrées au TAP ont dû réaffectées à d'autres tâches faute de quoi les heures du contrat auraient été revues à la baisse.

ECOLE PRIVEE

Monsieur le maire explique qu'il a reçu les représentants de l'Ecole Privée qui étaient venus lui faire part de leur inquiétude sur la situation financière de l'Ecole suite à la suppression des contrats aidés par l'état. En effet la somme de 20 000 € manquerait à l'Ecole pour boucler leur budget.

Monsieur le maire leur a rappelé que la commune alloue chaque année une subvention de 15000 E suivant la convention qui a été signée avec les représentants de l'OGEC et que la commune ne peut donner plus.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2017

6/CULTURE ET PATRIMOINE

Musée des Mariniers :

Danielle Sérillon donne le bilan de la saison du Musée 2017 :

Mois	Visiteurs	Dont enfants
juin	329	0
juillet	207	64
août	283	78
septembre	151	11
TOTAL	970	153

JOURNEE DU PATRIMOINE	Adultes	Enfants - 12 ans	
16/09	123	8	131
17/09	131	23	154
TOTAL	254	31	285

visite guidée de la ville

MOIS	VISITEURS
juin	4
juillet	51
août	25
septembre	0
TOTAL	80

7 DIVERS

Cimetière : Vente des monuments funéraires d'occasion aux particuliers -

Monsieur le maire informe l'assemblée que lors des reprises de concessions par la commune suite au non renouvellement par le titulaire, deux ans après la date d'échéance ou suite à leur abandon, les monuments funéraires situés sur les sépultures retombent dans le domaine privé de la commune. Monsieur le maire rappelle que la commune peut ensuite en disposer librement : soit les détruire, les utiliser ou les vendre.

Aussi monsieur le maire propose à l'assemblée de vendre les éléments récupérés aux particuliers qui en feront la demande.

Après avoir entendu l'exposé du maire délibéré à l'unanimité le conseil :

ACCEPTÉ la proposition de monsieur le maire

FIXE le prix vente comme suit :

- monuments funéraires pour les concessions de 1 m à 1.50 m : **500 €**
- monuments funéraires pour les concessions de plus d' 1.50 m : **800 €**

FCSS : Prochaine réunion avec le FCSS et le Sivu Sablons Serrières mercredi 27/09 à 19 h pour étudier leur demande d'aide aux financements des emplois nécessaires à l'activité du club.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2017

Personnel communal :

Monsieur le maire annonce au conseil municipal que monsieur Do Nascimento a fait valoir ces droit à la retraite pour le 1er janvier 2018.

Il rappelle également qu'un employé du service technique est toujours en arrêt maladie jusqu'à mi-décembre, il ne sera pas remplacé faute de budget.

D'ailleurs le fonctionnement du service technique sera revu pour 2018, il devrait fonctionner avec 2 agents titulaires avec embauche d'un saisonnier d'avril à septembre.

Opération brioches les 7 et 8 octobre sur le marché .

Alex Ageron rappel que le cross « la serriéroise » aura lieu le 16 octobre départ à 10 h 00 à la base de loisirs

La séance est levée à 20 h 45